



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial **Cohésion sociale et territoriale**

janvier 2021

FLASH Politique de la ville N°1 **Education prioritaire et politique de la ville** **Rentrée 2019**



À la rentrée 2019, la progression du nombre de collégiens se poursuit en réseau d'éducation prioritaire (+15,6 % entre 2015 et 2019), un rythme deux fois plus élevé que dans les autres collèges de la Métropole (+7,1 %).

L'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce dans plus de la moitié des collèges situés dans les sites en renouvellement urbain.

Des signes de fragilité de la réussite scolaire sont enregistrés depuis deux ans dans les collèges en réseau d'éducation prioritaire (REP+, REP) : baisse du taux de réussite au brevet des

collèges et de l'orientation en seconde générale et technologique. Des évolutions spécifiques apparaissent selon les collèges.

Rappel : à la rentrée 2017, 65 % des élèves accueillis dans les collèges en REP+ résidaient dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Une bonne correspondance entre le réseau d'éducation prioritaire et la politique de la ville et les projets en renouvellement urbain

À la rentrée 2019, la Métropole de Lyon compte 80 collèges publics dont 30 établissements en éducation prioritaire (15 REP+ et 15 REP) et 37 collèges privés. Les collèges en éducation prioritaire sont situés dans 21 communes sur 24 ayant un ou plusieurs quartiers en politique de la ville (QPV). Seules trois communes en politique de la ville n'ont pas de collège en éducation prioritaire (Meyzieu, Neuville-sur-Saône et Saint-Genis-Laval).

Parmi les 15 collèges en REP+, 12 sont situés dans un site en renouvellement urbain et deux collèges sont identifiés comme secteur de rattachement pour les jeunes de Vaulx-en-Velin et Givors Centre.

Depuis la rentrée 2015, la Métropole de Lyon compte deux nouveaux collèges publics, classés en REP et REP+, situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou à proximité ainsi qu'un nouveau collège privé hors éducation prioritaire.

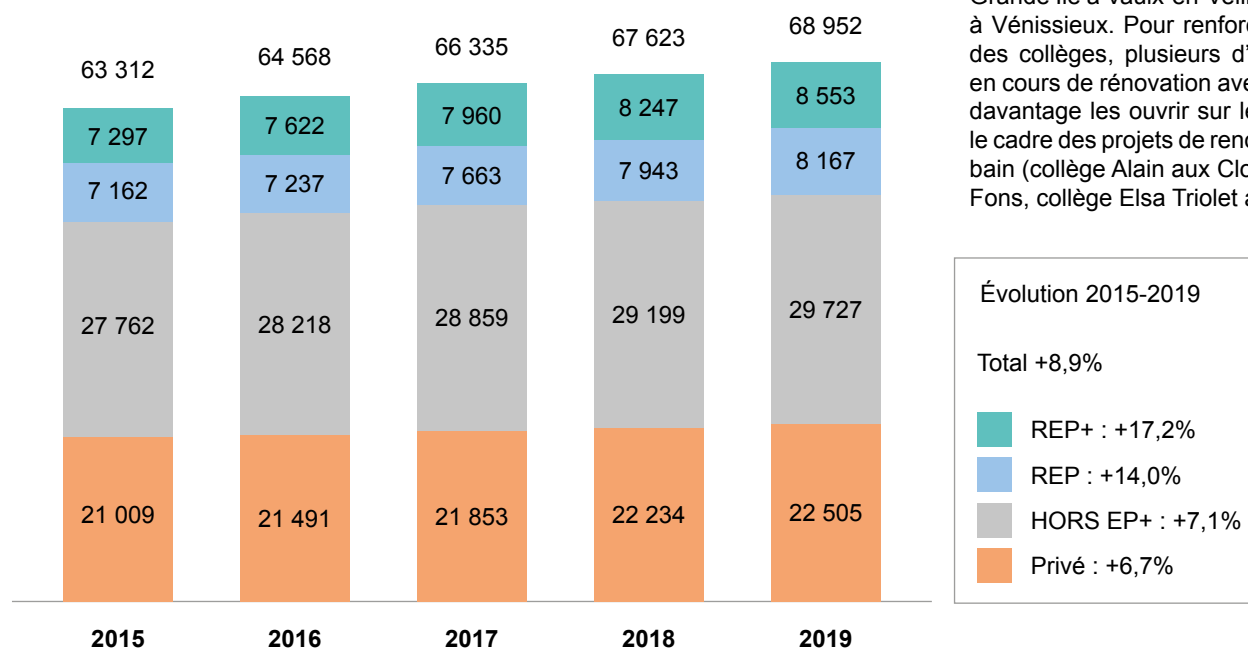
La progression du nombre de collégiens se poursuit en réseau d'éducation prioritaire

Les effectifs atteignent 68 952 élèves dans les collèges métropolitains (public/privé) dont 16 720 en éducation prioritaire, soit 24 % des élèves de la Métropole. Entre la rentrée 2015 et 2019, la Métropole de Lyon compte 5 642 élèves supplémentaires dont 40 % inscrits dans les collèges en éducation prioritaire (2 261 élèves).


Les effectifs des collèges publics en REP+ ont progressé de +17,2 %, ceux des établissements en REP (+14 %). Ces hausses sont deux fois plus élevées que dans les collèges hors éducation prioritaire (+7,1 %), plus encore pour les collèges privés (+6,7 %). Cette progression des effectifs est enregistrée dans 22 collèges REP+ et REP sur 30. Celle-ci peut s'expliquer notamment par une surreprésentation des familles avec enfants dans les quartiers de la politique de la ville.


Dans les sites en renouvellement urbain, la hausse des effectifs au collège en éducation prioritaire concerne seulement quelques quartiers (Lyon 9e La Duchère, Lyon 8e Mermoz, Ville nouvelle Rillieux-la-Pape, un collège à Vénissieux Minguettes). A l'inverse, les effectifs diminuent dans trois collèges situés à Grande Ile à Vaulx-en-Velin et Minguettes à Vénissieux. Pour renforcer l'attractivité des collèges, plusieurs d'entre-eux sont en cours de rénovation avec l'ambition de davantage les ouvrir sur le quartier dans le cadre des projets de renouvellement urbain (collège Alain aux Clochette à Saint-Fons, collège Elsa Triolet à Vénissieux).

Évolution des effectifs 2015-2019





Les collèges en éducation prioritaire de la Métropole de Lyon à la rentrée 2019

 Périmètre des Quartiers Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)


 Périmètre des Quartiers en Veille Active (QVA)


Nouveau Programme National de Renouvellement urbain :


 Sites d'intérêt national


 Sites d'intérêt régional

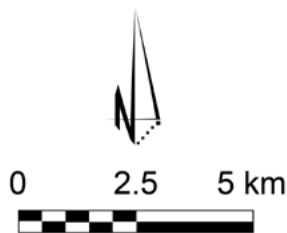
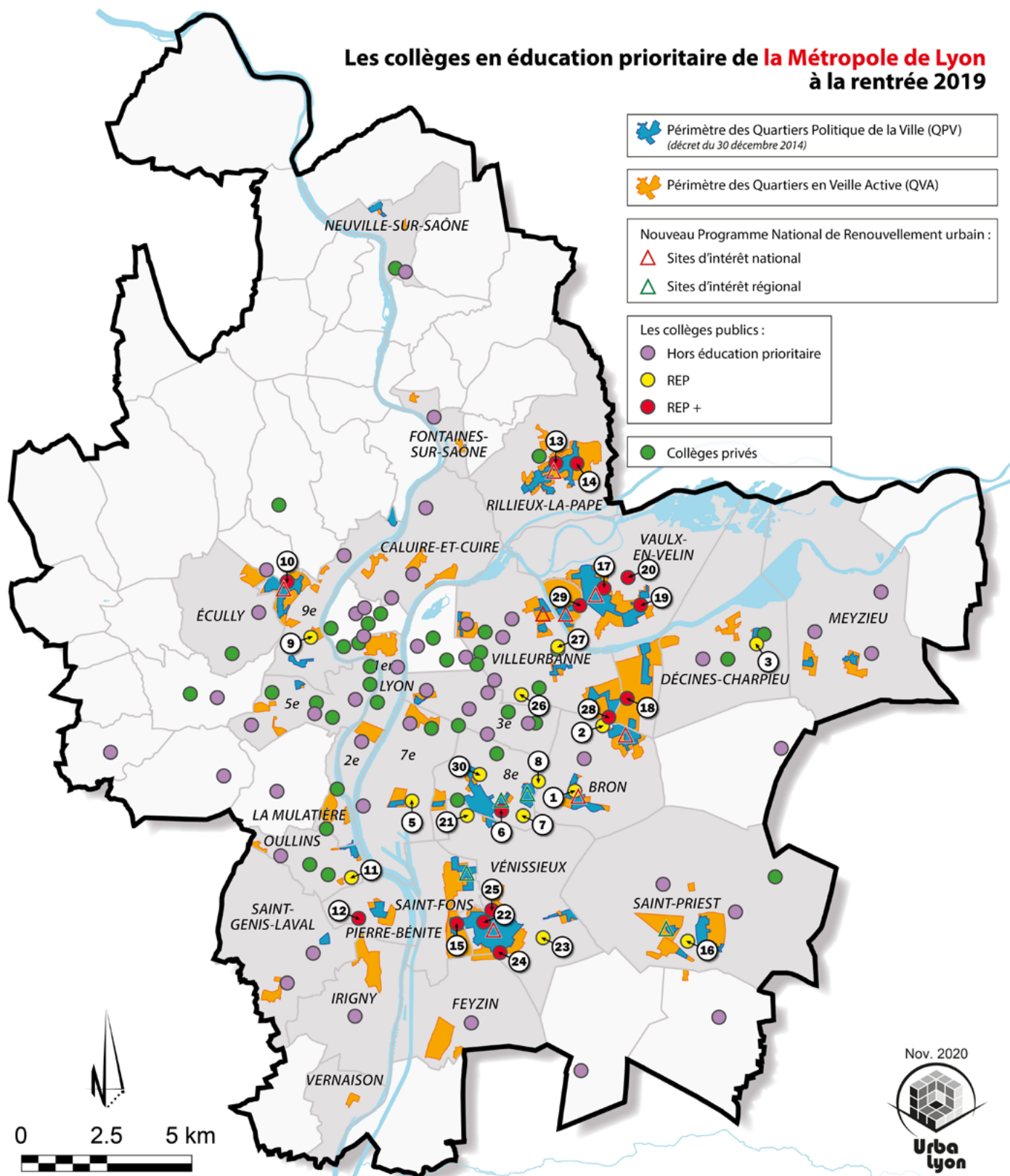
Les collèges publics :

 Hors éducation prioritaire

 REP

 REP +

 Collèges privés



Collèges en REP, REP +					
1	Théodore Monod	BRON	16	Colette	SAINT-PRIEST
2	Joliot Curie	BRON	17	Aimé Cesaire	VAULX-EN-VELIN
3	Georges Brassens	DÉCINES-CHARPIEU	18	Jacques Duclos	VAULX-EN-VELIN
4	Lucie Aubrac	GIVORS	19	Pierre Valdo	VAULX-EN-VELIN
5	Gabriel Rosset	LYON 7e	20	Henri Barbusse	VAULX-EN-VELIN
6	Henri Longchambon	LYON 8e	21	Honore de Balzac	VENISSIEUX
7	Victor Grignard	LYON 8e	22	Elsa Triolet	VENISSIEUX
8	Jean Mermoz	LYON 8e	23	Louis Aragon	VENISSIEUX
9	Jean de Verrazane	LYON 9e	24	Jules Michelet	VENISSIEUX
10	Victor Schoelcher	LYON 9e	25	Paul Eluard	VENISSIEUX
11	La Clavière	OULLINS	26	Jean Jaurès	VILLEURBANNE
12	Marcel Pagnol	PIERRE-BÉNITE	27	Les Iris	VILLEURBANNE
13	Maria Casarès	RILLIEUX-LA-PAPE	28	Lamartine	VILLEURBANNE
14	Paul-Emile Victor	RILLIEUX-LA-PAPE	29	Simone Lagrange	VILLEURBANNE
15	Alain	SAINT-FONS	30	Alice Guy	LYON 8e

VIJ

65 % des élèves accueillis dans les collèges en REP+ résident dans un QPV

Dans les 15 collèges en REP+, 65 % des élèves résident dans un QPV (contre en moyenne 30 % dans les 15 collèges REP et 6 % hors éducation prioritaire). Ce taux atteint 80 % et plus dans quatre collèges situés dans les grands sites en renouvellement urbain : Minguettes à Vénissieux, Grande Ile à Vaulx-en-Velin, Lyon 9e La Duchère, ville nouvelle de Rillieux-la-Pape.

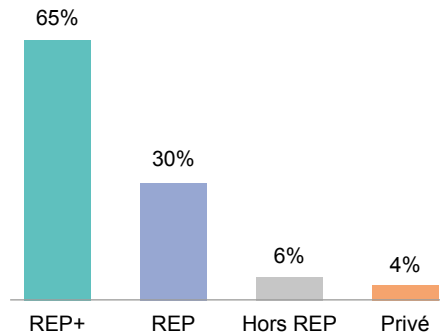
Dans deux collèges hors éducation prioritaire (Tonkin à Villeurbanne et Paul Vallon à Givors), près de 29 % des élèves habitent dans un quartier QPV. Et, dans trois collèges privés (Givors, Décine-Charpieu, Villeurbanne), près d'un quart des élèves résident également dans un QPV).

Ainsi, on peut estimer qu'environ 10 300 collégiens résident dans un quartier de la politique de la ville à la rentrée 2017. Ces derniers se répartissaient ainsi : 53 % fréquentent un collège en REP+, 23 % un collège REP, 17 % un collège hors éducation prioritaire et 7 % un collège privé.

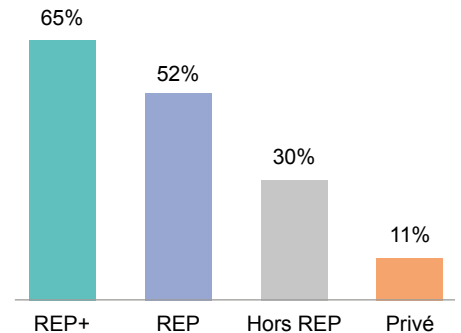
3 élèves sur 4 boursiers en REP +

65 % des élèves sont boursiers dans les collèges REP+, une proportion deux fois supérieures aux établissements hors éducation prioritaire, et plus élevée que dans les établissements REP. 33 % des élèves boursiers en éducation prioritaire perçoivent une bourse de l'échelon 3 contre 29% hors éducation prioritaire.

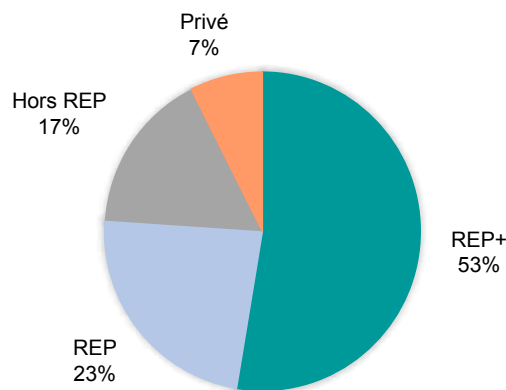
Part des collégiens résidant dans un QPV (en % de l'ensemble des élèves de la Métropole) Rentrée 2017



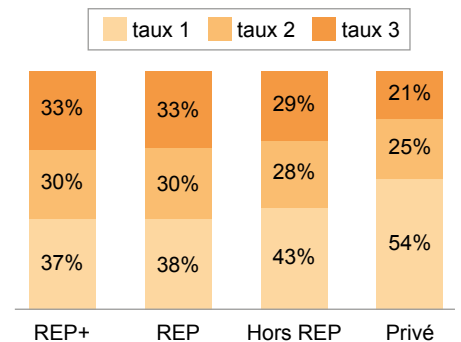
Part de boursiers en 2019 (en % des élèves)



Répartition des collégiens résidant dans un QPV selon les catégories de collèges - Rentrée 2017



Répartition des boursiers en 2019 selon le taux (en % des boursiers)



Définition : La bourse des collèges est une aide financière attribuée aux enfants sous conditions de revenus. Des plafonds de ressources sont à respecter. Pour la rentrée scolaire 2020-2021, son montant est fixé à 105 euros par an pour l'échelon 1, à 294 euros pour l'échelon 2 et à 459 euros pour l'échelon 3.

L'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce dans plus de la moitié des collèges situés dans les sites en renouvellement urbain

A la rentrée 2019, 61 % des élèves des collèges en éducation prioritaire REP+ sont issus de familles défavorisées selon la classification de l'Education nationale qui repose sur la notion de capital culturel. Ce taux atteint 60 % dans les sites en renouvellement urbain contre 54 % dans les collèges REP, 32 % dans les établissements hors éducation prioritaire et 10 % dans les collèges privés.

Depuis la rentrée 2015, on constate des évolutions favorables vers plus de mixité sociale :

- Le taux des familles défavorisées a augmenté de + 18 % en moyenne dans les collèges hors éducation prioritaire,
- Dans les collèges REP+, dont 11 d'entre-eux sont dans des sites en renouvellement urbain, la composition sociale évolue : la part des catégories moyennes augmente en moyenne de + 40 %, les catégories favorisées de + 10 % et très favorisées de + 16 %.
- La hausse des catégories favorisées est moins significative en REP, qui accueillent + 18 % d'élèves issues de familles défavorisées comme dans les collèges hors éducation prioritaire.

Zoom sur les sites en renouvellement urbain

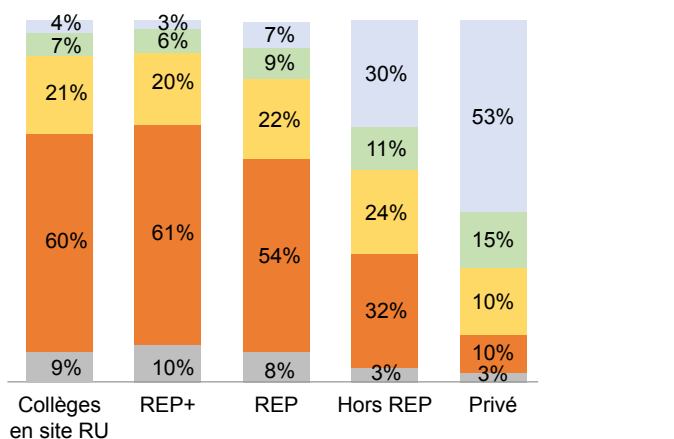
Parmi les collèges situés dans les sites en renouvellement urbain, quatre tendances apparaissent :

- Deux collèges situés à Vaulx-en-Verin et un collège de Vénissieux enregistrent une hausse des catégories moyennes, favorisées, voire très favorisées alors que la part des élèves issus de catégories défavorisées diminue nettement.
- Quatre collèges suivent cette tendance avec une légère diminution des catégories défavorisées et une attractivité encore faible sur les catégories plus aisées.

- Dans six collèges, la hausse des catégories très favorisées, favorisées ou moyennes est plus élevée que la hausse des catégories défavorisées qui reste modérée.

- En revanche, dans cinq collèges, le nombre d'élèves issus de la catégorie défavorisée augmente et l'évolution vers plus de mixité sociale est moins perceptible.

Professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves des collèges
Rentrée 2019



Professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves des collèges - Rentrée 2019

	Rentrée 2015	Rentrée 2019	Evolution 2015-2019
Effectif des collèges			
REP+	7 297	8 553	17%
REP	7 162	8 167	14%
Hors éducation prioritaire	27 762	29 727	7%
Catégories très favorisées			
REP+	219	254	16%
REP	551	589	7%
Hors éducation prioritaire	8 568	8 923	4%
Catégories favorisées			
REP+	459	516	10%
REP	708	739	4%
Hors éducation prioritaire	3 534	3 408	-4%
Catégories moyennes			
REP+	1 233	1 721	40%
REP	1 777	1 817	2%
Hors éducation prioritaire	6 469	6 995	8%
Catégories défavorisées			
REP+	4 857	5 178	7%
REP	3 699	4 372	18%
Hors éducation prioritaire	7 958	9 401	18%
Non renseignés			
REP+	519	884	70%
REP	427	650	52%

Source : Rectorat de Lyon - 2019

Des signes de fragilité de la réussite scolaire dans les collèges REP+

La réforme du Brevet national du collège

L'examen passé en 2017 donnait plus de point au contrôle continu qu'aux épreuves finales passées en juin. Avec 90 % de réussite au plan national, le brevet 2017 avait été très critiqué, car nombre d'élèves avaient atteint la moyenne avant même d'avoir passé les épreuves écrites.

Le brevet de la session 2018 rétablit l'équilibre entre les deux modes d'évaluation (contrôle continu/épreuves finales en juin). Et, le poids du français et des mathématiques est renforcé par rapport à l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique, les sciences et vie de la Terre, physique-chimie et technologie.

Après une période de progression jusqu'en 2017, la réussite scolaire présente des signes de fragilité depuis deux ans, surtout dans les collèges publics en REP+ :

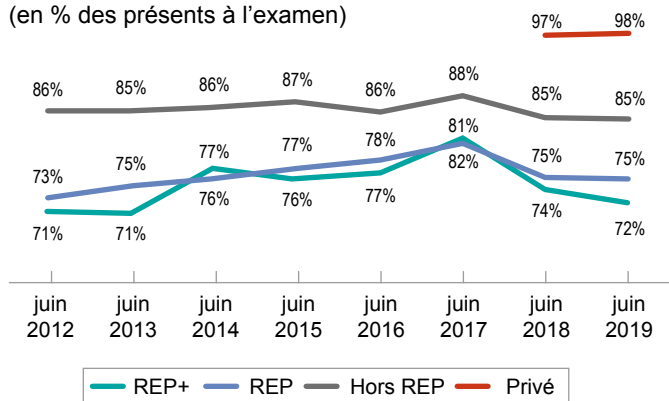
- Le taux de réussite au brevet des collèges passe de 71 % en 2012 à 81 % en juin 2017, puis enregistre une baisse depuis 2 ans : 72 % en juin 2019. L'écart est de 13 points avec les établissements hors éducation prioritaire (contre 6 points en 2017).
- Après une progression régulière depuis 2012, l'orientation en seconde générale et technologique est stable depuis deux ans : 60 % des élèves de 3^e (contre 41 % en 2012).

Cinq collèges enregistrent une hausse de la réussite au brevet avec des taux qui atteignent 80 à 90 %. A l'inverse, douze collèges enregistrent des résultats irréguliers ou en forte baisse, y compris dans des sites en renouvellement urbain, avec des taux de réussite faibles (entre 60 % et 70 %).

Des taux de passage après la 3^e en seconde générale et technologique moins élevés

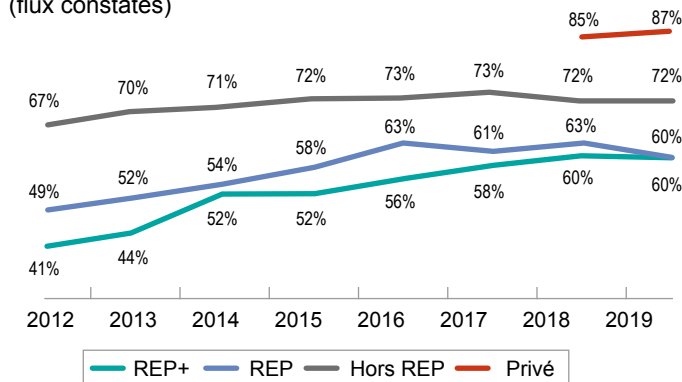
En juin 2019, 60 % des élèves en classe 3^e des collèges en REP+ et REP poursuivent leur scolarité dans une seconde générale et technologique, 23 % des élèves de 3^e en REP + entrent en seconde professionnelle (24 % en REP).

Taux de réussite au brevet des collèges (en % des présents à l'examen)



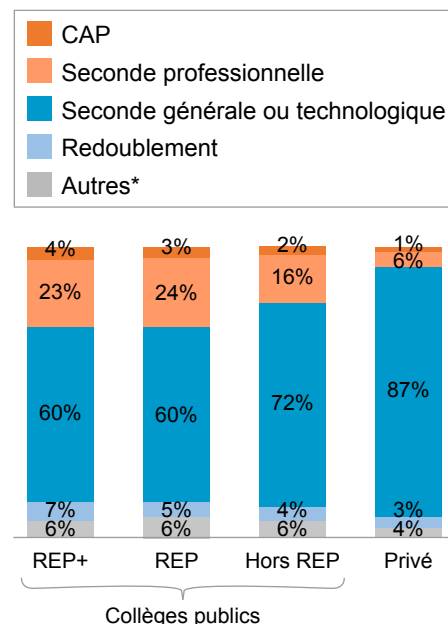
Source : Rectorat de Lyon, Données établissements privés disponibles depuis la rentrée 2018

Taux de passage en seconde générale et technologique (flux constatés)



Source : Rectorat de Lyon, Données établissements privés disponibles depuis la rentrée 2018

Taux de passage après la troisième - Rentrée 2019 (flux constatés)



* Autres : établissements privés hors contrat agriculture et apprentissage

Source : Rectorat de Lyon - rentrée 2019

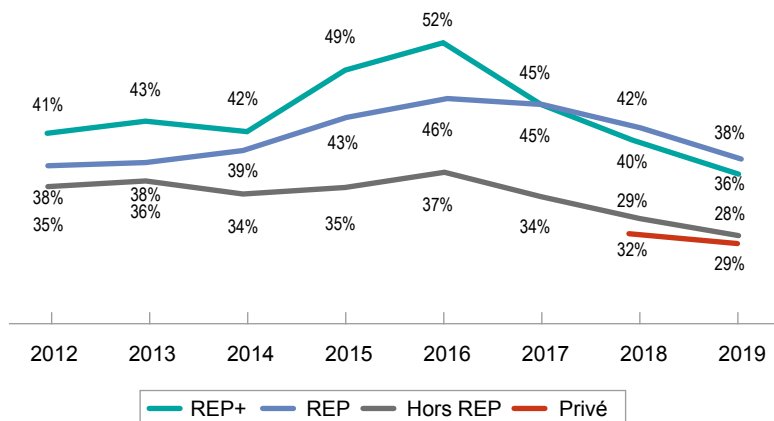
La part des enseignant.e.s de moins de 2 ans d'ancienneté continue de diminuer

Après une forte progression en 2015 et 2016, la part des enseignant.e.s de moins de 2 ans d'ancienneté continue de diminuer à la rentrée 2019 dans les collèges en éducation prioritaire, en particulier dans les REP+ (36 % contre 52 % en 2016). L'écart n'est plus que de 8 points avec les collèges hors éducation prioritaire.

La part des enseignant.e.s de moins de 35 ans reste deux fois plus élevée en REP+

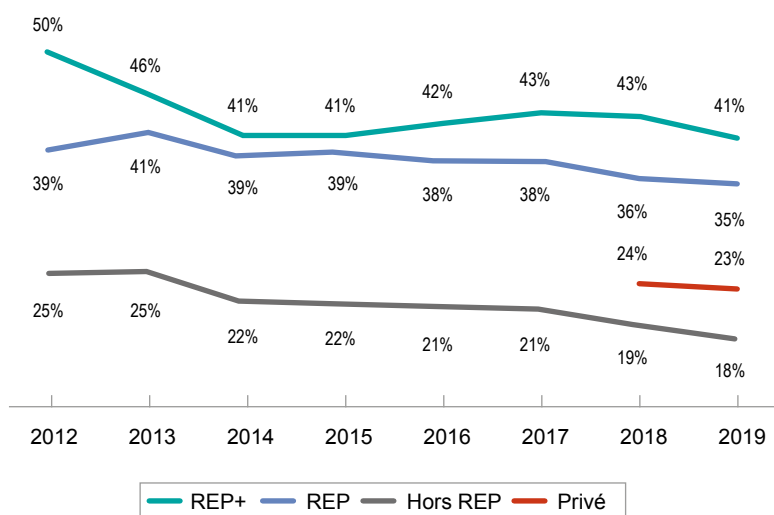
Par contre, la part des enseignant.e.s de moins de 35 ans reste deux fois plus élevée en REP+ que dans les établissements hors éducation prioritaire à la rentrée 2019 (41 % contre 18 % hors éducation prioritaire). Cette proportion est moins élevée dans les collèges REP (35 %).

Part des enseignants de moins de 2 ans d'ancienneté



Source : Rectorat de Lyon - Données établissements privés disponibles depuis la rentrée 2018

Part des enseignants de moins de 35 ans



Source : Rectorat de Lyon - Données établissements privés disponibles depuis la rentrée 2018

Indicateurs clés - Rentrée 2019

	Nombre de collège	Effectifs	Elèves résidant en QPV	Elèves issus de classes sociales défavorisées	Boursiers	Elèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en 3e	Taux de réussite au brevet des collèges	Taux de passage de 3 ^e en seconde générale et technologique (flux constatés)	Taux de passage de 3e en seconde professionnelle (flux constatés)
REP +	15	8 553	65%	61%	65%	25%	72%	60%	23%
REP	15	8 167	30%	54%	52%	23%	76%	60%	24%
Education Prioritaire	30	16 720	48%	57%	59%	24%	74%	60%	24%
Hors Educ Prioritaire	50	29 727	6%	32%	30%	14%	85%	72%	16%
Collèges privés	37	22 505	4%	10%	11%	6%	98%	87%	6%
Métropole de Lyon	117	68 952	21%	31%	31%	13%	86%	74%	14%

Source : Rectorat de Lyon rentrée 2019, sauf pour le pourcentage d'élèves résidant en QPV rentrée 2017

Les Cités éducatives dans la Métropole de Lyon

L'État accompagne les communes et la Métropole de Lyon dans la mise en place de quatre Cités éducatives dans les quartiers prioritaires pour la période 2020-2022. L'objectif est d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes des quartiers de la politique de la ville.

Depuis la rentrée 2019, les villes de Vénissieux/Saint-Fons (quartier Minguettes-Clochettes), Vaulx-en-Velin (quartier Grande Ile), Lyon 8^e (quartiers Mermoz, Etats-Unis-Langlet-Santy) et Rillieux-la-Pape (quartier Ville Nouvelle) ont déjà mis en place de telles Cités éducatives pour fédérer tous les acteurs actifs dans le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (acteurs éducatifs, associatifs, culturels, sportifs, familles) afin d'accompagner chaque enfant et jeune, de 0 à 25 ans, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.

Trois champs d'intervention :

1. Conforter le rôle de l'école et de la réussite scolaire (structurer les réseaux éducatifs, prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements...).
2. Promouvoir la continuité éducative (implication des parents, prises en charge éducatives prolongées et coordonnées, prévention santé, décrochage scolaire).
3. Ouvrir le champ des possibles (insertion professionnelle et entreprises, mobilité, ouverture culturelle, numérique, « droit à la ville », lutte contre les discriminations...).

Chiffres-clés :

Les quatre cités éducatives correspondent à 14 réseaux d'éducation prioritaire sur 30 sur la Métropole de Lyon (11 collèges sont en REP + et 3 collèges en REP). En revanche, les lycées et 7 écoles maternelles/élémentaires sont hors éducation prioritaire. 4 établissements privés sont inclus dans les cités éducatives. (Le réseau REP + de Vaulx-en-Velin Sud est pris en compte par la commune).

Au total, les quatre cités éducatives (hors Vaulx-en-Velin Sud) regroupent 115 établissements publics (39 200 élèves) et 4 établissements privés (1 550 élèves).

Établissements	Publics	Privés
Maternelle	37	
Élémentaire	34	
Primaire	17	1
Collège	14	1
Lycée général et technologique	7	1
Lycée professionnel	6	1
Total 4 cités éducatives	115	4

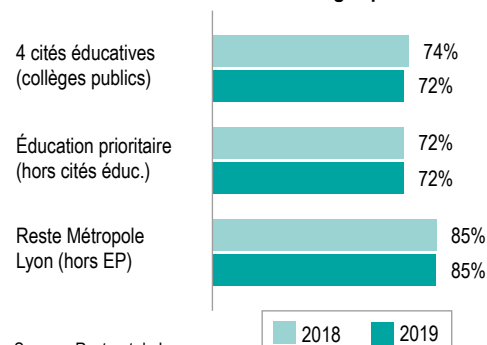
Élèves	Établ. Publics	Établ. Privés
Effectifs en maternelle	9 618	153
Effectifs CP au CM2	13 550	396
Collège	8 136	602
Lycée général et technologique	5 728	137
Lycée professionnel	2 169	262
Total 4 cités éducatives	39 201	1 550

Définition :

L'école élémentaire : classes du CP au CM2 .
L'école primaire : classes des 3 niveaux de la maternelle et classes du CP au CM2.

En juin 2019, le taux de réussite au brevet des collèges en cités éducatives est comparable à la moyenne des collèges en éducation prioritaire (72 % contre 85 % dans les établissements du reste de la Métropole hors éducation prioritaire). Entre juin 2018 et 2019, le taux de réussite diminue de 2 points en moyenne dans les 4 cités éducatives alors qu'il reste stable en éducation prioritaire (hors cités éducatives) et sur le reste de la Métropole (hors éducation prioritaire).

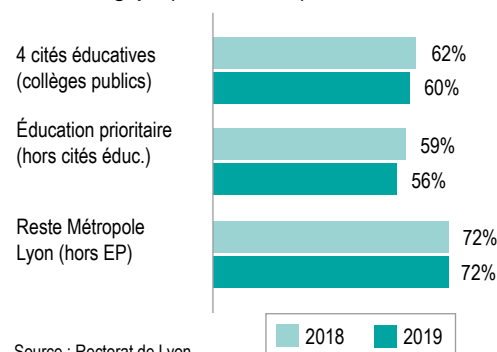
Taux de réussite au brevet des collèges publics



Source : Rectorat de Lyon

En juin 2019, 60 % des élèves en classe de 3^e dans les collèges publics situés dans les quatre cités éducatives poursuivent leurs études en seconde générale et technologique (contre 72 % dans les établissements hors éducation prioritaire). Ce taux de passage en seconde générale et technologique est en baisse par rapport à juin 2018 (- 2 points) comme dans la moyenne des collèges en éducation prioritaire (hors cités éducatives).

Taux de passage en seconde générale et technologique (flux constatés)



Source : Rectorat de Lyon

Publication réalisée par :

Analyse et rédaction : Nicole Ponton Frénay,
Sociologue Directrice études, politique de la ville,
Statistiques et analyses : Lavinia Vitale
Cartographie : Julien Vincent
© photo de couverture : Thierry Fournier



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référént : **Nicole Ponton-Frénay** 04 81 92 33 38 n.ponton-frenay@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme